

Monsieur André

Note aux diffuseurs

SCÈNE

Le **diffuseur** s'engage à mettre à la disposition de l'artiste une scène complètement dégagée à son arrivée.

SONORISATION

Le **diffuseur** est responsable de fournir un système de son adéquat pour la salle. L'équipement doit être fonctionnel avant le début du montage et exempt de toute défectuosité.

Le **diffuseur** s'engage également à fournir les items suivants:

- ✓ Une (1) entrée pour récepteur sans-fil (guitare)
- ✓ Une (1) entrée 1/4 pour planche
- ✓ Un (1) micro SM 58 ou de qualité supérieur
- ✓ Un (1) pied de micro
- ✓ Deux (2) moniteurs de retour

ÉQUIPE TECHNIQUE LOCALE

Le **diffuseur** s'engage à fournir le personnel technique adéquat.

- ✓ Un (1) directeur technique ou sonorisateur

LOGE

Le **diffuseur** s'engage à fournir à l'artiste une loge chauffée (ou tout autre local adéquat) pour son usage personnel et pour y remiser ses effets durant la période de son engagement. Cet espace devra être propre, sécuritaire et contenir à l'arrivée de l'artiste les items suivants:

- ✓ Toilettes propres à proximité,
- ✓ Miroir, table, chaise et poubelle
- ✓ 2 bouteilles d'eau froide ou une distributrice avec verres propres ou jetables
- ✓ Collation ; fromage, charcuterie, biscottes, fruits, légumes et trempette